



# Compte-rendu réunion ordinaire CHSCT

## 4 décembre 2018

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des PV CHSCT : des 5 décembre 2017, 7 février 2018, 13 mars 2018, 20 avril 2018, 5 juin 2018, 3 juillet 2018, 23 octobre 2018
2. Consultation sur le plan de prévention 2019
3. Information sur l'intégration de la fiche RPS au bureau métier
4. Information sur le projet de réaménagement de l'implantation de la Direction régionale-implantation de Caen
5. Information sur le projet d'aménagement de la zone d'accueil de l'agence de Lisieux
6. Information sur les modalités de mise en œuvre du dispositif national d'appropriation de MAP
7. Point sur les accidents de travail, accidents de trajet, absentéisme et autre maladie
8. Point sur les fiches incidents, incivilités, agressions et fiches RPS
9. Point sur les inspections : Avranches, Mondeville, Honfleur

### PREAMBULE :

Un CHSCT ordinaire...en fait tout à fait ordinaire ...plus encore que d'habitude, c'est en partie vos élues qui ont dû montrer le chemin à la direction: en effet, à titre préventif, nous avons demandé à ce que soient inscrits à l'ordre du jour certains sujets....

En effet, en lien avec nos camarades CE, nous avons pu constater que la direction n'avait pas prévu de nous présenter le dossier Map. Or MAP va changer quelque peu nos habitudes de travail.

Nous avons été alertés d'un réaménagement des locaux de la Direction Régionale par le biais d'une fiche RPS ...ce projet nous aurait-il été présenté si nous ne l'avions expressément demandé !

Un autre fait très important et dommageable que vos élues CGT ont dénoncé: le projet de Plan de prévention des Risques (c'est-à-dire les actions qui permettent d'améliorer les conditions de travail) nous est remis vendredi pour le mardi!

De manière à ce qu'on ne puisse le travailler avant la séance, ce que vos élues ont à cœur de faire évidemment.

Nous interrogeons la DRH: dans le nouvel organigramme DR ses missions ont changé. Elle nous informe qu'elle garde délégation jusqu'à début 2019. Ensuite, la Directrice Régionale donnera délégation à qui elle souhaite.

Pour démarrer la séance, nous refusons d'approuver les PV qui datent de plus de 4 mois (des PV remontent à 10 mois !). C'est insultant et complètement inopérant pour les élus et pour l'ensemble des salariés de mettre à disposition les PV avec un tel délai...

Nous rappelons que c'est la présidente du CHSCT qui est garante de son bon fonctionnement. Pour la direction les PV ne seraient pas partie prenante de ce bon fonctionnement. Vos élues CGT avaient demandé à la direction la mise à disposition de moyens pour que ces PV puissent être produits en temps et en heure.

#### Plan de prévention:

On parle de Performance Sociale. Vos élues en demandent la définition précise ....pas si évident pour certains membres de la direction un peu déstabilisés par la question. Nous en profitons pour rappeler que nous n'avons encore jamais vu le Draps, celui-ci n'a jamais daigné venir se présenter alors que la « performance sociale » recouvre bien tous les champs relevant du CHSCT : (développement des compétences, qualité de vie au travail, absentéisme, environnement de travail, parité H/F, intégration TH.....)

Suite à l'étude du projet de Plan de Prévention, la direction est très fière de nous annoncer qu'à l'avenir, tout projet présenté s'accompagnera d'un volet relatif aux conditions de travail. Vos élues CGT rappellent que c'est ce qui est attendu de la part d'une direction devant l'instance CHSCT. Donc ni extrême bonne volonté de la direction, ni révolution, juste le devoir de la direction. Vos élues CHSCT n'ont cessé de déplorer l'absence de ce volet propre au CHSCT, que finalement nous avons pu contribuer à cette avancée.

#### Situation de la Direction Territoriale 14-50:

Vos élues CGT ont évoqué la situation de la Direction Territoriale 14-50. Nous assistons à une succession d'arrêt-maladie, depuis la création de cette DT fusionnée. Ces arrêts concernent des collègues qui n'ont pas l'habitude de s'arrêter. Il y a à l'évidence une réelle surcharge de travail (le territoire a été doublé!).

Nous avons fortement rappelé qu'au temps où le dossier nous a été soumis en instance, nous avons proposé le vote d'une expertise. Aucune OS n'avait accepté de s'y associer...force est de constater que cette expertise était plus que fondée!

Arrêts maladie: Pas d'augmentations en nombre mais une augmentation des arrêts de 4 à 9 jours...nous aurons les AM par site en 2019.

#### Plan de réaménagement des locaux de la Direction régionale:

Suite au départ de la Direction territoriale, les locaux du rez-de-chaussée vont être occupés par les collègues des services immobiliers et généraux (Direction Environnement de travail).

Les différents services de la DR seront regroupés par aile ....

Les aménagements des salles de formation seront financés par le Campus.

#### Plans du réaménagement de l'accueil du site de Lisieux:

La Direction nous projette des petits films publicitaires sur l'Agence de Demain.

L'idée-force est d'accueillir différemment les demandeurs. Pour exemple : bannir les meubles gigantesques qui servent d'accueil....organiser des animations...avoir une démarche "proactive" vis-à-vis des DE....

Le projet nous a été présenté par la DAPE de Lisieux avec beaucoup de conviction.

Cela dit, le projet Agence de demain semble un peu trop tourné vers le Tout numérique....l'animation semble beaucoup reposer sur les épaules des Services civiques....

Ce projet Agence de demain est propre à l'équipe du site puisque rédigé par cette équipe.

Lors des échanges, on apprend que chaque site peut donner libre cours à ce qu'il souhaite pour son accueil....Le risque est d'arriver à d'énormes disparités selon les sites et territoires(en fonction des surfaces disponibles, de la volonté des collègues d'établir ou non une proximité avec les demandeurs d'emploi.

**MAP**: il n'était pas prévu que MAP soit présenté au CHSCT car il s'agit d'un dossier national. Mais au vu des impacts sur le quotidien des collègues vos élues ont demandé une présentation. L'ergonomie est peut-être plus conviviale que Aude, mais va perturber notre quotidien.

Nous demandons que le temps nécessaire soit laissé à chacun des collègues pour l'appropriation de cette nouvelle ergonomie de travail, en amont de la livraison.

Dernier point: la fiche RPS sera désormais disponible sur bureau métier, ce qui la rend plus accessible.  
...mais à ce sujet nous rappellerons aux collègues de nous faire directement parvenir les fiches RPS via le syndicat car la Direction va les rendre anonyme...donc pour agir, nous aurons besoin d'être sollicitées expressément.

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants  
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2019  
que nous vous proposons ci-dessous.*



## **Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie**

### **Année 2019**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Site, Service, Unité : .....

Tel : ..... E-Mail : .....@ .....

A retourner auprès du militant de votre choix